

Processus P20

Développer . . . la Sous-traitance et l'Externalisation

Une nouvelle étape est franchie dans le cadre de FAIRE ou ACHETER. Par note interne FP 0778552A du 12/10/2007, le porte parole des « décideurs » SPS demande à tous les services du Groupe Technique de concevoir des matériels afin qu'une grande partie de la fabrication puisse être réalisée en fonction «des contraintes et opportunités» en dehors de SPS. Autant dire que cette directive revient à faire scier de nombreuses branches de l'arbre cinquantenaire de la société dénommée aujourd'hui SPS.

Aucun doute sur la stratégie de SPS

La note citée en référence est « réservée Snecma Propulsion Solide ». C'est pourquoi nous ne la publierons pas mais chacun d'entre nous peut se la procurer auprès des 250 collègues du Groupe Technique. Elle dresse la liste des productions de pièces composites (composites organiques et thermostructuraux) sous forme de macro-gammes et se traduit par plus de 110 « macro-opérations ». Ces « macro-opérations sont réparties en 3 catégories.

La catégorie FAIRE en interne SPS qui représente de l'ordre de 20%.

La catégorie FAIRE ou ACHETER qui représente de l'ordre de 50%.

La catégorie ACHETER qui représente 30%.

La note indique que pour la catégorie FAIRE ou ACHETER la conception des produits doit être prévue pour permettre leur réalisation en interne ou externe SPS . . .

Les « Contraintes et opportunités » feront le reste.

Pour les pièces métalliques, la question ne se pose même pas. C'est « viser l'achat complet » : ébauche, traitement thermique, usinage, CND . . ., peinture, timbrage.

Se poser et faire appel à sa mémoire

Dans le cadre du projet Faire ou Acheter prévu sur 2006 et 2007, en août 2006 la direction présente a minima l'externalisation (cession) de l'activité « Découpe » lors de la réunion plénière de CE. **En septembre 2006, tous les élus CE adressent une lettre ouverte au PDG (Laroche) et votent à l'unanimité au CE de septembre une motion demandant le retrait de la cession de la « découpe ».**

Après quelques tergiversations les élus finissent par demander un CE extraordinaire sur Faire ou Acheter, CE qui s'est tenu le 7 novembre 2006. A cette occasion SUD a appelé les salariés à manifester leur soutien aux élus pour que la direction réponde aux questions légitimes que nous nous posions tous. **Le CE extraordinaire a permis de dévoiler et de vous communiquer le « portefeuille » des activités faisant l'objet d'une mise en sous-traitance.** A partir de cette date, personne ne pouvait plus ignorer la situation et les perspectives à venir. Pour SUD, seule une réaction des organisations syndicales, accompagnées par la mobilisation des salariés, pouvait permettre de faire entrave à ce projet qui n'en était qu'à ses débuts. SUD n'a pas été suivi dans cette démarche. D'autres options ont été choisies. **Le mandatement de la Commission Economique lors du CE du 26 décembre 2006 en est une, mandatement pour lequel les élus SUD se sont abstenus.** Nous pensons que la direction retarderait la communication d'informations sous couvert de ce mandat. Depuis fin 2006, SUD a demandé très régulièrement qu'au minimum la direction informe les élus CE dès qu'un nouveau sujet viendrait grossir la liste des activités à sous-traiter. Notre sentiment était le bon puisqu'elle s'est refusée d'y répondre (voyez avec la Commission Economique . . .). Mais malheureusement elle n'a pas été la seule à faire obstacle. Les faits sont là, **la Commission Economique s'est réunie fin septembre 2007, soit 10 mois après la date de son mandatement, pour préparer les questions à soumettre à la direction.** Et les réponses apportées par la direction lors de deux réunions de début octobre ne nous réjouissent pas du tout. La liste des activités à sous-traiter s'est allongée et le projet va se poursuivre et s'intensifier en 2008 et très probablement au-delà.

Ce qui s'allonge également c'est le nombre de salariés sortant de l'effectif et dont le poste n'est pas remplacé.

A chacun d'analyser et de se positionner

La boucle est bouclée. Après que la production est entrepris son automutilation, les services de conception sont appelés à parachever ce qui risque de devenir un long supplice. Une entreprise ne peut pas adopter une attitude de repli sur elle même, ce n'est évidemment pas la solution. Mais il y a nécessairement une limite à tout. La notion de « cœur du métier » a pu faire croire à certains d'entre nous qu'il existait une notion de sécurité dans son avenir professionnel. Quelques faits concrets montrent qu'il n'en est rien. On peut toujours espérer en sa bonne étoile, attendre une retraite en ligne de mire pour certains, pour d'autres adopter un comportement docile dans l'espoir d'échapper aux mauvais coups, boire naïvement les « bonnes paroles » émanant de toutes parts. On entend aussi dire qu'en cas de baisse d'activités, d'un coup dur, le « boulot on se le reprendra et les sous-traitants ils n'auront qu'à se débrouiller parce qu'ils sont habitués à ça » . . . Pas très belle cette façon de voir les choses mais en plus il y a peu de chance qu'un jour le travail sorti de SPS y revienne. **Connaissez-vous une liste significative de productions un temps sorties de SPS puis réintégrées ?** Nous ne cherchons pas à noircir le

tableau pour alimenter une culture primaire anti-direction. Cette idée là appartient aux « moutons de Panurge » qui refusent le débat, prennent tout ce qui vient de la direction comme du pain béni. Pour SUD, il s'agit plutôt d'opposer des points de vue argumentés face à un discours général préparé pour de la communication mais pas de l'information.

Qui vous dit combien d'emploi SPS auront été sacrifiés par Faire ou Acheter sur 2006 et 2007, combien de plus en 2008 ? Qui vous montre le bilan économique de toutes les activités parties en sous-traitance ? Qui vous parle du bilan social de Faire ou Acheter aussi bien à SPS que pour les entreprises sous-traitantes ?

Compétitivité, réactivité, efficacité opérationnelle, adaptabilité, flexibilité, . . . justifient Faire ou Acheter, tels sont les mots qui reviennent sans cesse dans la bouche de nos directeurs.

Dans leur langage cela signifie :

Objectifs de production de pièces composites

FAIRE : 20%

FAIRE ou ACHETER : 50%

ACHETER : 30%

La direction saura trouver les « contraintes et opportunités » justifiant la généralisation de la sous-traitance.

Dans notre rôle d'organisation syndicale, nous allons chercher l'information, vous la faisons partager et nous donnons notre analyse. Concernant le dossier FAIRE ou ACHETER, SUD tire le signal d'alarme. La direction n'infléchira pas ses orientations si nous lui opposons seulement des pétitions, déclarations, motions et autres courriers !



Retrouvez tous nos tracts 2006 et 2007 sur le site internet de SUD Métaux 33

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr